



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 652C APPRET INCRUSTANT 2K
SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... PF 652C APPRET INCRUSTANT 2K
 Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.
 604 McGeachie Drive
 Milton, Ontario L9T3Y5
 Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
 numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELEZ LE CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX
 ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC AU 1-800-424-9300.
 Utilisation des matériaux..... Peintures. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des enfants.
 Famille chimique..... Mélange.
 Date de préparation..... 11 avril 2016.
 Taux de risque
 Classification de NFPA..... Santé: 1 incendie: 3 réactivité: 0.
 IHM

SECTION 02: Identification des dangers


Mention d'avertissement..... DANGER.
 Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Toxicité par aspiration 1. Corrosion/irritation cutanées 2. Irritation oculaire 2. Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique 3. Reproduction 2. STOT RE 2.
 Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H361 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître. H373 Peut causer des dommages au foie et aux reins par contact prolongé ou répété.
 Conseils de prudence..... P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
 Intervention..... P301+ P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P331 Ne PAS faire vomir. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P308 P313 si exposés ou intéressés, consulter un médecin/conseils. P314 - Consulter un médecin en cas de malaise. P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction.
 Stockage..... P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.

PRODUIT: PF 652C APPRET INCRUSTANT 2K**SECTION 02: Identification des dangers**

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchets ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
Toluène	108-88-3	5-10
Alcool isopropylique	67-63-0	3-7
Acide acétique, Ester Tert-butylique	540-88-5	1-5
Alcool butylique	71-36-3	1-5
Acétone	67-64-1	1-5
Alcool éthylique	64-17-5	1-5
Xylène	1330-20-7	0.1-2
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.5-1.5
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1
Talc	14807-96-6	0,1 à 1,0
Méthanol	67-56-1	0.1-1.0
Phénol	108-95-2	0,1 à 1,0

SECTION 04: Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux..... En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation..... En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.

Ingestion..... Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Plus d'informations..... Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Moyens d'extinction..... Mousse "d'Alcool", CO₂, poudre chimique. Lors d'un incendie, les vapeurs d'isocyanate et d'autres gaz hautement toxique, irritant peut-être être générés par décomposition thermique ou à combustion. Utiliser un jet d'eau froide pour refroidir les contenants exposés pour minimiser les risques de rupture .

Produits de combustion dangereux..... Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes de phosphore.

Procédures anti-incendie spéciaux..... Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. La vapeur de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement..... Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).

PRODUIT: PF 652C APPRET INCRUSTANT 2K

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention.....	Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Conditions d'entreposage.....	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil.

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Toluène	20 ppm	Pas établi	200 ppm	500 ppm 10 minutes	100 ppm / STEL 150 ppm	
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm	500 ppm	400 ppm	
Acide acétique, Ester Tert-butylrique	200 ppm	Pas établi	200 ppm	Pas établi	200 ppm	
Alcool butylique	20 ppm	Pas établi	100 ppm	Pas établi	50 ppm cutanée	
Acétone	500 ppm	750 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm	
Alcool éthylique	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	
Xylène	50 ppm	150 ppm	100 ppm TWA	Pas établi	Pas établi	
Dioxyde de titane	10 mg/m3	Pas établi	Pas établi	15 mg/m3	Pas établi	
Éthylbenzène	100 ppm	125 ppm	100 ppm	Pas établi	100 ppm / STEL 125 ppm	
Talc	2 mg/m3	Pas établi	2 mg/m3	Pas établi	2 mg/m3	
Méthanol	200 ppm	250 ppm cutanée	200 ppm	Pas établi	200 ppm / STEL 250 ppm	
Phénol	19 mg/m3	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.					
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.					
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.					
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.					
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.					
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.					
Exigences de ventilation.....	Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. .					

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Dark.
Odeur.....	Odeur de solvant.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	0.883 - 8.999 lb/usg (1078.35 g/L).
Point de congélation (deg C).....	Non disponible.
Solubilité.....	Légèrement soluble dans l'eau.
Point d'ébullition (deg C).....	98° C .
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Point d'éclair (OC), méthode.....	-18°C.
Température d'auto-inflammation (deg C).....	Non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)....	12.6.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	0,9.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.

PRODUIT: PF 652C APPRET INCRUSTANT 2K**SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques**

% volatile par volume.....	65.
Température de décomposition.....	Non disponible.
COV.....	4,11 lb/usg - 492 g/l.
Viscosité.....	17sec Zahn #2.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Stabilité.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions de réactivité.....	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Incompatibilité.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Par le feu.: Fumée noire dense. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone (CO, CO2).
Polymérisation dangereuse.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Toluène	49 g/m3 rat inhalation 400 ppm souris inhalation 24hr	636 mg/kg rat orale 14 100 uL/kg lapin peau
Alcool isopropylique	16 000 ppm 8 heures rat	5 000 mg/kg rat orale 12 800 mg/kg lapin cutanée
Acide acétique, Ester Tert-butylique	>2,230 mg/m3 4 heures rat	4,100 mg/kg rat orale >2 g/kg lapin cutanée
Alcool butylique	8,000 ppm 4 heures rat	790 mg/kg rat orale
Acétone	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg rat orale
Alcool éthylique	20,000 ppm 10 heures rat	3,400 mg/kg orale souris
Xylène	6350 ppm 4 heures rat	>3523 mg/kg rat orale
Dioxyde de titane	Non Disponible	10,000 mg/kg orale rat 10,000 mg/kg cutanée lapin
Éthylbenzène	Aucune données	3,500 mg/kg rat orale
Talc	0,1 à 1,0.	
Voie d'entrée	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Aspiration du liquide dans les poumons peut causer une pneumonie chimique. Peut être irritant pour les yeux et la peau. Provoque une irritation des voies respiratoires.	
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	
Cancérogénicité de la matière.....	L'alcool éthylique est considéré comme un A3 pour animaux cancérigène et est classé par l'IARC dans le groupe 1. CIRC a classé le toluène comme un groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme) ; ACGIH a classé le toluène comme un groupe A4 (non classifiable comme un cancérogène pour les humains). Toluène est connu à l'état de Californie pour causer le cancer et les effets sur le développement. L'éthylbenzène est connu à l'état de Californie pour causer le cancer et les effets sur le développement et est classé par l'IARC comme cancérogène du groupe 2 b. Xylène a été classé par l'IARC comme un groupe 3 ; Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Ce produit contient du talc non amiantiforme, qui est classé comme groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme) par le CIRC . L'alcool isopropylique est classé par l'IARC comme cancérogène du groupe 3 ; Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme .	
Effets sur la reproduction.....	Toluène est connu par l'état de Californie pour causer des effets négatifs du développement foetales.	

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Biodégradabilité.....	Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets.....	Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement.
------------------------------	---

PRODUIT: PF 652C APPRET INCRUSTANT 2K**SECTION 14: Informations relatives au transport**

TMD.....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres.
Classification de l'IATA (Air).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger.....	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Toluène. Alcool isopropylique. Éthylbenzène. Xylène. Phénol. Alcool butylique. Méthanol. Acétate.
40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA	Toluène. Phénol. Méthanol. Xylène. Éthylbenzène.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit contient du Toluène connu à l'état de Californie pour causer toxicité pour la reproduction (développement). Ce produit contient du méthanol reconnu par l'état de Californie pour provoquer une toxicité reproductrice (développement). Ce produit contient l'éthylbenzène qui est reconnu par l'État de Californie pour causer le cancer.

SECTION 16: Autres informations

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de préparation :	AVR 13/2016